

## INFORMATIONS CLASSE DECOUVERTE\_

Séjour à SAINT SERNIN SUR RANCE, du 18 au 21 septembre 2018

> Départ : **mardi 18 septembre à 9h00.**

**Important** : prévoir un sac à dos à part pour mettre le pique-nique fourni par l'école.

> Retour : **vendredi 21 septembre vers 17h00**

> Au programme :

**CP / CE1** : Visite du village et de ses spécificités : statues-menhir, Victor l'enfant sauvage, ... ; Découverte de l'environnement et des présences des petites et grandes bêtes ; Ateliers d'expression corporelle et musicale

**CE2 / CM** : Visite du village et de ses spécificités : statues-menhir, Victor l'enfant sauvage, ... ; Ateliers musique et d'expression vocale et rythmique ; Activités sportives : course d'orientation, parcours aventure.

> Coût du séjour : **140 € par enfant**

Aides financières :

Le **Conseil Départemental de l'Aveyron** participe à hauteur de 8€ par nuit et par enfant (soit 24€ pour l'ensemble du séjour)

L'**OGEC de l'école** prend les transports à sa charge (soit environ 12€ par enfant)

> Modalités de paiement :

**140€ par chèque à l'ordre de l'école Saint Paul pour le jeudi 13 septembre** auprès de l'enseignant de votre enfant. Possibilité de payer en plusieurs chèques qui seront encaissés mensuellement.

Pensez à votre CE ou à d'autres aides diverses.

> Fiches à remplir pour le 13 septembre (à imprimer sur le site [www.ecole-stpaul-rodez.fr](http://www.ecole-stpaul-rodez.fr), rubrique Administratif 2018 2019)

- fiche sanitaire de liaison (version papier OU version numérique)

- autorisation parentale

> Quelques conseils pratiques :

- ne sont pas autorisés : sucreries et bonbons pour la semaine, jeux électroniques, téléphones portables, appareils photos, lecteurs mp3.... mais les petits jeux de cartes et de société, les livres et les revues sont les bienvenus !

- doudou peut venir s'il le souhaite

- pour le bon déroulement du séjour, nous vous demandons de ne pas téléphoner pendant la semaine. Nous laisserons régulièrement des nouvelles et des photos sur le site de l'école ([www.ecole-stpaul-rodez.fr](http://www.ecole-stpaul-rodez.fr))

- en cas de traitement médical ou recommandation particulière, veuillez en informer l'enseignant de votre enfant **par oral et par écrit** avant le départ.